

Complexités de la réforme monétaire mondiale

par L. Y. Fortin

Le 31 juillet 1972, le Comité des gouverneurs du Fonds monétaire international décidait d'établir le Comité des Vingt pour la réforme monétaire et les questions connexes. Or, le pessimisme et le scepticisme qui ont marqué jusqu'ici les articles et les commentaires sur les travaux de ce comité n'ont pu échapper à l'attention. On éprouve de toute évidence un sentiment général de désillusion devant la lenteur des progrès vers la réforme monétaire.

Bien que les autorités monétaires reconnaissent pour la plupart que la création d'un nouveau système monétaire fondé sur les droits de tirage spéciaux (DTS) et destiné à remplacer les accords désuets de Bretton-Woods est une entreprise prioritaire, les négociateurs sont loin de s'entendre sur les moyens de réaliser une telle réforme. Les intérêts nationaux des principaux pays sont à tel point divergents qu'il est clair que les considérations d'ordre politique opposent à la réforme un obstacle plus important que les difficultés d'ordre technique qu'elle pourrait soulever. La tâche délicate de trouver une solution aux problèmes monétaires actuels se complique aussi du fait des inquiétudes et de l'insécurité qu'éprouvent de nombreux pays devant l'incertitude des perspectives internationales, particulièrement la crise de l'énergie. Cette situation a évidemment rendu les choix politiques et économiques encore plus difficiles, de sorte que les dirigeants politiques hésitent de plus en plus à appuyer toute ébauche sérieuse de réforme monétaire avant de connaître l'effet des événements internationaux actuels sur leurs intérêts nationaux respectifs.

Cet article n'a donc pas pour objet d'insister sur l'effondrement des accords de Bretton-Woods ni de traiter des questions obscures et hautement techniques qui sous-tendent les négociations du Comité des Vingt. L'auteur se propose plutôt de mettre en lumière certains des principaux facteurs politiques qui ont influé, directement ou indirectement, sur les travaux du Comité au cours de ses 18 premiers mois d'existence, compte tenu de certains autres éléments tels que la tension au sein

de l'OTAN, qui ont assombri la scène internationale.

A la suite de la suspension de la convertibilité du dollar par le gouvernement des États-Unis en août 1971 et de la rupture des accords de Bretton-Woods de 1945, le Fonds monétaire a dû affronter la tâche complexe d'établir un nouveau système monétaire international. La constitution du Comité des Vingt, résultant en partie des pressions de pays moins développés résolus de participer aux négociations monétaires, a doté la communauté internationale d'un organe représentatif d'étude de la réforme monétaire à long terme. Il ressortait nettement des entretiens et des événements qui ont précédé la décision des gouverneurs du FMI que le nouveau système monétaire devrait tenir compte de l'évolution des relations économiques et politiques internationales survenue durant l'après-guerre et qui a eu pour effet, entre autres, de diminuer l'importance relative des États-Unis dans les marchés mondiaux. Les vicissitudes du dollar américain, ces dernières années, et l'idée de le remplacer, comme principal avoir de réserve, par le droit de tirage spécial du FMI, les crises monétaires successives, les tensions politiques au sein des pays occidentaux et le rôle élargi du Tiers monde sur la scène internationale semblaient garantir que le nouveau système monétaire serait plus difficile à négocier que les accords de Bretton-Woods, conclus à une époque particulièrement avantageuse pour les États-Unis.

M. Fortin est un agent du ministère des Affaires extérieures détaché auprès de la direction des Finances internationales du ministère des Finances. Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université Laval, il est spécialiste des relations internationales. Entré au ministère des Affaires extérieures en 1966, M. Fortin a été en poste à Varsovie pendant trois ans et demi. Après un stage à la Direction de politique commerciale du Ministère, il a été affecté au ministère des Finances en 1973.